



ART et POÉSIE



SOCIÉTÉ DES POÈTES ET ARTISTES DE FRANCE (S.P.A.F.)

Palmarès 2021 des Grands Prix Internationaux de Poésie

GRANDS PRIX ACCORDÉS SANS CANDIDATURE PRÉALABLE

Grand Prix International de Poésie

Sur proposition du Jury des Grands Prix poétiques, à l'unanimité de ses Membres, et sur décision du Président et du Conseil d'Administration de la SPAF, ce prix est attribué en 2021 à :

Thierry SAJAT

Poète parisien incontournable ; créateur de la revue de poésie « *Le journal à SAJAT* » et éditeur, chaque année, d'une quarantaine de poètes de talents avec les Éditions Thierry SAJAT. Très actif, il dirige les revues « *Le cerf-volant* et *L'albatros* », organe de liaison de l'Académie de Poésie française qu'il préside. En remettant ce prix nous avons également en mémoire le poète Roland JOURDAN disparu trop tôt, animateur avec Thierry SAJAT et le fabuliste Yves TARANTIK des Amis de la poésie de Montmartre.

Le Prix du Président de la SPAF

est accordé à :

Nicole LARTIGUE

Poète et peintre, Grand Prix Spécial de la SPAF 2020 pour son magnifique livre de poésie illustrée « *De la plume au pinceau* ». Mais aussi en reconnaissance de son dévouement pour la défense de la richesse et la diversité de la Poésie et des Arts au sein de l'association amie « *Art & Poésie de Touraine* ».

PRIX 2021 DÉCERNÉS SUR CANDIDATURE

Sauf stipulation contraire, les lauréats se verront remettre un diplôme et une médaille

Les Membres du Jury de la Société des Poètes et Artistes de FRANCE se sont réunis à Dijon, le 28 juillet dernier, pour valider le palmarès des prix accordés sur candidature, hormis ceux décernés dans le cadre d'un mécénat par les successeurs de Max-Firmin LECLERC et Luc VUAGNAT. Une synthèse de cette rencontre sera très prochainement disponible sous le titre « **Le billet du Jury** » sur le site de la SPAF : www.spafnat.com

Grand Prix de Poésie « Wilfrid Lucas »

(Grand prix : chèque de 125,00 € - Diplôme pour les lauréats suivants)

- **Grand Prix :**
M. Guy TIERCELIN (57070 Saint-Julien-lès- Metz) pour son recueil « Saint-Julien votre village en vers »
- **Premier Prix ex aequo :**
M. Pierre HAMEL (50100 Cherbourg) pour son recueil « Les pierres du musoir »
M. Jean MORAISIN (59553 Cuincy) pour son recueil « La porte des sages »
- **Deuxième Prix :**
Mme Amalia ACHARD (19100 Brive-la-Gaillarde) pour son recueil « Seulement Si... »
- **Troisième Prix :**
M. Yves ROUSSEAU (49100 Angers) pour son recueil « Glisse ma plume... Passe l'instant ! ».

Grand Prix de Poésie « Jenny Alpha et Noël-Henri Villard »

(Grand prix : chèque de 125,00 € - Diplôme pour les lauréats suivants)

- **Grand Prix :**
M. Jean MORAISIN (59553 Cuincy) pour son recueil « La porte des sages »
- **Premier Prix :**
M. Yves RENAUD (92120 Montrouge) pour son recueil « Âmes et corps »
- **Deuxième Prix :**
M. Ionut CARAGEA (410072 Oradea Roumanie) pour son recueil « Infecté par l'amour »
- **Troisième Prix ex aequo :**
Mme Yvonne VITRE (49100 Angers) pour son recueil « Sur les ailes du temps »
Mme Nicole FAUCHEUX (19130 Voutezac) pour son recueil « Les années passent, perdurent les drames ».

Grand Prix de Poésie « Art & Poésie »

(Le lauréat verra son tapuscrit édité par "Art & Poésie" et en recevra 50 exemplaires gratuitement - Diplôme pour les lauréats suivants)

- **Grand Prix :**
M. Jean-Jacques DONDOSSOLA (37200 Tours) pour son recueil « Au fil des mots »
- **Premier Prix :**
M. Pierre LE BOULAIRE (56370 Sarzeau) pour son recueil « Ce que pleurent les morts »
- **Deuxième Prix :**
Mme Christiane JOANNY (69110 Sainte-Foy-lès-Lyon) pour son recueil « La Paix »
- **Troisième Prix :**
M. Yves RENAUD (92120 Montrouge) pour son recueil « Âmes et corps ».

Grand Prix de Poésie « Luc Vuagnat »

Ce prix fondé par Madame Yvette VUAGNAT et ses beaux-frères, Messieurs Marc et Pierre VUAGNAT, doté en mémoire de son mari, **Luc VUAGNAT**, artiste peintre et poète suisse Grand Prix International de la S.P.A.F. en 1991, couronne un recueil édité et paru dans les cinq (5) années précédant le prix. Tous les sujets et formes sont admis. Les ouvrages soumis au jury ne pourront pas avoir été présentés antérieurement pour ce prix.

Le montant du prix est fixé à 2000 CHF (environ 1800 €) pour le Grand Prix.

Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats suivants.

- **Grand Prix :**
Mme Marilène MECKLER (82000 Montauban) pour son recueil « Ils se poseront sur vos lèvres »
- **Premier Prix ex aequo :**
M. Pierre HAMEL (50100 Cherbourg) pour son recueil « Les pierres du musoir »
M. Bernard POUILLAIN (34070 Montpellier) pour son recueil « Chemins d'incandescence »
- **Deuxième Prix :**
Mme Marie-Christine GUIDON (92800 Puteaux) pour son recueil « Dans les broussailles du silence ! »
- **Troisième Prix :**
M. Alain FLEITOUR (56000 Vannes) pour son recueil « Les fissures de l'aube ».

Grand Prix de poésie « Marie-Thérèse Tavel de Ravet »

Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats.

- **Grand Diplôme d'Honneur valant Grand Prix en application de la règle de non-cumul :**
M. Louis PARISEL (52170 Bayard-sur-Marne) pour son poème « Lila »
M. Jean-Jacques DONDOSSOLA (37200 Tours) pour son poème « Un souvenir précieux »
M. Jean MORAISIN (59553 Cuincy) pour son poème « Aimer »
- **Grand Prix :**
M. Yves ROUSSEAU (49100 Angers) son poème « Les vieux amants »
- **Premier Prix :**
Mme Alice DEVERRE (86000 Poitiers) pour son poème « Tendresse »
- **Deuxième Prix ex aequo :**
M. Paul BOISSELEAU (85140 Saint-Martin-des-Noyers) pour son poème « Osmose »
M. Jean HAVEL (57660 Diffembach-lès-Hellimer) pour son poème « Entre elle et lui toujours »
M. Christian PIOCHE (57070 Metz) pour son poème « Clé de seul »
- **Troisième Prix ex aequo :**
M. Gérard OLIVIER (75012 Paris) pour son poème « À la belle endormie »
Mme. Karine RAFFIN AVANI (38730 Village du lac de Paladru) pour son poème « Mise à nue ».

Grand Prix de poésie « Mario Rigault »

Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats.

- **Grand Prix :**
M. Jean HAVEL (57660 Diffembach-lès-Hellimer) pour son poème « Mon train de mots pour la Lorraine »
- **Premier Prix :**
M. Jean-Jacques DONDOSSOLA (37200 Tours) pour son poème « Jardin de France »
- **Deuxième Prix ex aequo :**
Mme Alice DEVERRE (86000 Poitiers) pour son poème « Hiver en Auvergne »
M. Yves RENAUD (92120 Montrouge) pour son poème « Baie de Somme ».

Grand Prix de Poésie « Max-Firmin Leclerc »

Ce prix, doté par la volonté du regretté poète perpignanais Max-Firmin LECLERC, aujourd'hui perpétué par son fils et la Société Civile Leclerc-Dange Patrice, couronne un recueil, inédit ou édité dans les cinq (5 ans), construit dans le plus pur respect de la langue française. Toutes formes poétiques admises.

Lauréat unique : Grand Prix : 300 ou 500 € selon la qualité appréciée par le donateur.

Le Grand Prix a été attribué conformément au règlement par la Société Civile Familiale perpétuant le mécénat Max-Firmin Leclerc après pré-sélection par le Jury des sept manuscrits bénéficiant de la meilleure évaluation.

Pour 2021 le donateur a décidé d'octroyer une somme de 500 €.

- **Grand Prix :**

Mme Frédérique RAMOS (91210 Draveil) pour son recueil « Ces petites choses du monde qui nous émerveillent »

Note du Jury Leclerc :

Après quelques hésitations, ils se sont tous inclinés devant Frédérique RAMOS.

Grand Prix de Poésie « Gérard Laglenne »

Ce prix, doté d'un chèque de 100 € par le poète Gérard LAGLENNE, Grand Prix International de Poésie de la S.P.A. F., couronne un ensemble de trois (3) poèmes, inédits - sujet libre - formes fixes - dont une « *Gérardine* » - ainsi que deux (2) autres formes fixes au choix. - **Lauréat unique.**

- **Grand Prix :**

M. Paul BOISSELEAU (85140 Saint-Martin-des-Noyers) - le Jury ayant particulièrement remarqué son poème *Gérardine* « Rêve ».

Grand Prix de Poésie du Jury :

Dans la nouvelle formule de ce prix, les candidats bénéficient d'un retour de lecture du Jury. Le succès de ce prix et la qualité des contributions aboutissent à un palmarès très serré.

- **Grand Diplôme d'Honneur valant Grand Prix en application de la règle de non-cumul :**

M. Louis PARISEL (52170 Bayard-sur-Marne) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « *Panthère* »

M. Jean MORAISIN (59553 Cuincy) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « *Le secret des mots* »

- **Grand Prix ex aequo :**

Mme Alice DEVERRE (86000 Poitiers) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « *En noir et blanc* »

M. Bernard POUILLAIN (34070 Montpellier) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « *Ma maîtresse* »

- **Premier Prix :**

M. Jean-Jacques DONDOSSOLA (37200 Tours) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « *Un parfum de tendresse* »

- **Deuxième Prix ex aequo :**

M. Daniel AUGENDRE (83700 Saint-Raphaël) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « *Amsterdam* »

M. Yvan-Didier BARBIAT (34400 Lunel) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « *Le voile de l'amour* »

Mme Monique BÉNARD (58400 La-Charité-sur-Loire) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « *Ma Loire* »

- **Troisième Prix ex aequo :**

M. Paul BOISSELEAU (85140 Saint-Martin-des-Noyers) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Maman »

Mme Colette CHAUDIER (07500 Guilhaud-Granges) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Le clair-obscur du temps »

Mme Christiane JOANNY (69110 Sainte-Foy-lès-Lyon) - le Jury ayant particulièrement remarqué son poème « Naissance ».

M. Christian PIOCHE (57070 Metz) - le Jury ayant particulièrement remarqué son poème « Cœur verrouillé ».

M. Philippe PAUTHONIER (76600 Le Havre) - le Jury ayant particulièrement remarqué son poème « Alzheimer »

M. Yves RENAUD (92120 Montrouge) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Odysées, poétiquement ».

Par ailleurs, le Jury décerne une **Mention d'Honneur** aux candidats suivants (par ordre alphabétique) :

M. Jean-David AVENEL (01630 Saint-Genis-Pouilly) pour son poème « La vague redoutable... »

Mme Viviane BREGAND (57310 Bousse) pour son poème « La maladie ne t'aura pas tout pris »

Mme Paulette CANTAN GRISON (32500 Fleurance) pour son poème « Le flamenco »

Mme Marie-Claude CHANEY (58400 La Charité-sur-Loire) pour son poème « Beauté et nostalgie de fin d'automne »

Mme Émilienne CONREUX HERBETH (67260 Keskastel) pour son poème « Lettre à mon pays »

Mme Doina GURITA (707566 Roumanie) pour son poème « Tu répèteras la même symphonie »

M. Alain FLEITOUR (56000 Vannes) pour son poème « Le Printemps, sa renaissance »

Mme Dominique GUÉDON (53400 Livre-la-Touche) pour son poème « Imperceptible lueur »

M. Jean HAVEL (57660 Diffembach-lès-Hellimer) pour son poème « Dans le creux de ma main »

M. Francis LESCARET (75013 Paris) pour son poème « L'invite au château »

Mme Marie-Aimée MOURGUES (34270 Les Matelles) pour son poème « L'insaisissable fuite des jours »

Mme Arlette PROUST ABBES (86000 Poitiers) pour son poème « Elles ont acquis leur indépendance »

Mme Karine RAFFIN AVANI (38730 Villages du lac de Paladru) pour son poème « L'éveil »

Mme Frédérique RAMOS (91210 Draveil) pour son poème « Poésie et musique »

M. Guy REYDELLET (82000 Montauban) pour son poème « Avant »

Mme Christine ROUSSEAU (78114 Magny-les-Hameaux) pour son poème « De Unkibu »

M. Gael SCHMIDT (74410 Saint-Jorioz) pour son poème « Le bout du tunnel »

M. Guy TIERCELIN (57070 Saint-Julien-lès-Metz) pour son poème « Jouissance »

M. Patrick VALLEE (97280 Le Vauclin) pour son poème « Ces innocents ».

Le retour de lecture du jury figurera au verso de chaque diplôme.

Grand Prix Georges CHELON de la Chanson poétique

Ce prix créé récompense un texte mis en musique, la priorité dans l'évaluation revenant à l'expression poétique de ce texte - *Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats.*

- **Grand Prix :**

M. Louis PARISEL (52170 Bayard-sur-Marne) pour sa chanson « Murmure » mise en musique et interprétée par **Maud LE FOLL**

- **Premier Prix :**

M. Jean-Pierre BANACH (26700 Pierrelatte) pour « Attaché à un arbre » dont il est l'auteur compositeur.

- **Deuxième Prix :**

M. Christian PIOCHE (57070 Metz) pour sa chanson « Tu m'as manqué quand j'étais vieux » mise en musique et interprétée par **Martial ROBILLARD**

- **Troisième Prix :**

M. Alain COCHARD (37000 Tours) pour sa chanson « C'est aujourd'hui que je vous aime » mise en musique et interprétée par **Michel CAÇAO**.

Grand Prix spécial de la SPAF

Ce prix est consacré en 2021 à une œuvre de poésie (prose ou courte nouvelle poétique) tapuscrite ou éditée dans les cinq (5) années précédant le concours.

Le lauréat plébiscité par l'ensemble du Jury recevra un chèque de 100,00 € - *Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats suivants.*

- **Grand Prix :**
M. Éric CHASSEFIÈRE (75010 Paris) pour son poème en prose « Comme une sève »
- **Premier Prix ex aequo :**
M. Didier BOUROTTE (75018 Paris) pour sa nouvelle « Déluge et naufrage »
M. Pierre GABARRA (31200 Toulouse) pour sa nouvelle « Elle était ... ».

Nous rappelons aux lauréats des **Grands Prix et Premiers Prix** qu'ils sont autorisés à ceindre les œuvres primées d'une des deux bandes suivantes indiquant :

soit : « **Grand Prix** (indiquer le titre du prix) **2021 de la S.P.A.F.** »

soit : « **Premier Prix** (indiquer le titre du prix) **2021 de la S.P.A.F.** ».

Le Président et le Conseil d'Administration de la S.P.A.F. ainsi que les Membres du Jury des Grands Prix de Poésie félicitent chaleureusement l'ensemble des lauréats 2021 et remercient l'ensemble des candidats pour leur participation.

Ils leur fixent rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles joutes poétiques et l'établissement d'un nouveau palmarès car comme le dit Jean COCTEAU cher à la S.P.A.F. :

« Le poète se souvient de l'avenir ».